

C.E. 20-05-27

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau

**PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à 12 h, le 27 mai 2020
au 920, rue Noël-Carter, Québec (Québec) et via la plateforme Teams, à laquelle il y
a eu quorum.**

PRÉSENCES : Pierre Boisvert, enseign. en photographie
Catherine Cantin, E.M.S. Ingénierie
Cynthia Desbiens, enseign. dessin de bâtiment
Lanie Desrochers, directrice générale option-travail
Kévin Giguère, élève en dessin de bâtiment
Isabelle Myrand, conseillère d'orientation
Marie-Claude Rousseau, agente de bureau
Jean-François Roy, enseign. en lancement d'une entreprise

ABSENCE : Koralie St-Pierre, élève en vente-conseil

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Daniel Frenette, directeur
Maxime Labbé, gestionnaire administratif d'établissement
Patrice Prud'homme, directeur adjoint

AGIT COMME SECRÉTAIRE : Isabelle Giguère, secrétaire du CFP Maurice-Barbeau

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Lanie Desrochers souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, elle déclare l'ouverture de la séance à 12 h 06.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Lanie Desrochers fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Monsieur Daniel Frenette demande qu'on ajoute le point **Frais afférents 2020-2021** après le point 7.

C.E. 023-19-20 Madame Cynthia Desbiens propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et monsieur Kévin Giguère seconde.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 janvier 2020

C.E. 024-19-20 Monsieur Jean-François Roy propose l'adoption du procès-verbal du 29 janvier 2020 tel que présenté et madame Isabelle Myrand seconde.

Le procès-verbal du 29 janvier 2020 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 29 janvier 2020

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal du 29 janvier 2020.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention du public.

DÉPÔT POUR APPROBATION :

6. GUIDE DE L'ÉLÈVE 2020-2021

Monsieur Daniel Frenette dépose et commente le document « **Guide de l'élève 2020-2021** » qui a été déposé dans Teams. Il explique aux membres du conseil d'établissement les différentes modifications apportées au document par la secrétaire de Centre. Il confirme que les règlements, et les procédures du CFPMB n'ont pas changé, mais que les changements apportés étaient plutôt au niveau de la pertinence des renseignements contenus dans le document.

Monsieur Daniel Frenette explique qu'en raison du Covid-19 le guide de l'élève n'a pas pu être déposé en consultation avant l'approbation finale d'aujourd'hui.

C.E. 025-19-20 Monsieur Pierre Boisvert propose l'adoption du « **Guide de l'élève 2020-2021** » et madame Cynthia Desbiens seconde.

Adopté à l'unanimité

7. GUIDE PROCÉDURIER 2020-2021

Monsieur Daniel Frenette dépose et commente le document « **Guide procédurier 2020-2021** » qui a été déposé dans Teams. Il explique aux membres du conseil d'établissement les grandes lignes des différentes modifications apportées au document par la secrétaire de Centre en voici les grandes lignes :

- Mise en page, et présentation du document
- Changement de la directive sur l'utilisation des médias sociaux
- Volet réinscription (impact sur le financement du Centre)
- Retrait de la section stage à l'étranger
- Mise à jour de la Nétiquette
- Procédure de passation des examens
- Différence entre les sorties éducatives et les visites éducatives
- Prise de présence pour les élèves en ligne

C.E. 026-19-20 Monsieur Kévin Giguère propose l'adoption du « **Guide procédurier 2020-2021** » et madame Catherine Cantin seconde.

Adopté à l'unanimité

8. FRAIS AFFÉRENTS 2020-2021

Monsieur Daniel Frenette présente monsieur Maxime Labbé qui est le nouveau Gestionnaire d'établissement du CFPMB depuis le départ de madame Lucie Guenette en février. Monsieur Daniel Frenette demande à monsieur Maxime Labbé de présenter le document « **Frais afférents 2020-2021** » déposé dans Teams pour approbation.

Monsieur Maxime Labbé explique les 4 onglets de son document, et commente sur chacun d'eux. En voici les grandes lignes :

Monsieur Maxime Labbé mentionne qu'il a essayé de faire un comparatif entre notre centre de formation et nos compétiteurs pour essayer de voir si nous sommes rentables avec nos formations, et de faire des propositions intéressantes pour nos élèves. Il signale que certains départements font des profits sans donner d'heure de cours. Il faut considérer que certains centres ont des bons prix sur le site du SRAFP, mais que tout n'est pas inclus.

Il mentionne aussi qu'il a ajouté le département de Lancement thématique dans le document « Frais afférents 2020-2021 », car les informations n'y étaient pas avant. Il explique la grille tarifaire pour les différents coûts assumés par le centre, et les frais qui sont chargés à l'élève. Il explique que certains étudiants auraient la possibilité de se faire rembourser des frais d'impression s'ils ne les utilisent pas au complet pendant leur formation. Maxime Labbé est ouvert à faire des changements si nécessaire.

Monsieur Jean-François Roy qui enseigne en Lancement d'une entreprise générale mentionne qu'il est content d'avoir des comparables, et que le matériel qui est remis aux étudiants de son programme est de grande qualité, car il provient pour la majorité d'Entrepreneuriat Québec. Il est heureux de voir que nos coûts de formation sont vraiment dans les prix des autres centres de formation.

C.E. 027-19-20 Madame Lanie Desrochers propose l'adoption des « **Frais afférents 2020-2021** » avec certaines modifications tel que présenté et monsieur Pierre Boisvert seconde.

Adopté à l'unanimité

DÉPÔT POUR INFORMATION :

9. CALENDRIERS SCOLAIRES 2020-2021

Les calendriers scolaires 2020-2021 ont été approuvés par la direction générale en mars dernier, car ils ne sont plus approuvés par les commissaires. Ils seront déposés sur le site Web bientôt.

10. DOSSIERS EN COURS

Le site Web avance bien. Il sera présenté en partie lors de l'assemblée générale du 5 juin prochain. Daniel Frenette mentionne qu'il aurait voulu l'inaugurer à cette date, mais en raison du Covid-19 il y a eu du retard, et il sera actif à l'automne 2020.

Il y a eu un document de mis en place pour le respect des mesures. Le retour des étudiants au CFPMB se fait graduellement en raison du Covid-19. Pour Dessin de bâtiment, il y a 7 groupes en ligne, et environ 20 étudiants au Centre. Il n'y a pas de prise de présence, mais un suivi est fait par les enseignants. En Bijouterie-Joallerie, certains élèves ont pu terminer leur formation, il y en a qui sont dans leurs derniers modules, certains sont en stage. Le port du masque est obligatoire en classe, et des mesures ont été prises en classe pour protéger les élèves et les enseignants.

Pour le département de photographie certains étudiants sont en classe et d'autres en ligne selon leur parcours scolaire, et les besoins du studio de photographie, car l'espace n'est

pas assez grand dans les corridors. Il ne peut pas y avoir plus que 9 élèves en même temps en studio. La deuxième session devrait prendre fin à la mi-juin. Il y a un renouvellement de l'offre de service pour le département de photographie. Elle sera présentée à l'automne prochain.

Pour le département de Vente-Conseil et représentation, aucun élève n'est au Centre présentement, ils viennent seulement pour venir passer leurs évaluations. L'enseignement de la matière se fait via la plateforme TEAMS. Les enseignants ont fait du développement en peu de temps pour permettre aux étudiants de poursuivre leur formation.

En Lancement d'une entreprise générale, Jean-François Roy se démarque par l'utilisation des iPad pour son programme de formation et Daniel Frenette l'invite pour une prochaine fois à collaborer avec les autres départements pour leur montrer sa façon de faire.

11. AUTRES SUJETS

Daniel Frenette mentionne la participation de madame Lanie Desrochers depuis déjà 7 ans à titre de présidente du conseil d'établissement du CFP Maurice-Barbeau. Il en profite pour lui remettre un présent en signe de reconnaissance. Il la remercie de s'impliquer aussi activement dans nos rencontres.

12. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Il n'y a pas de questions ni de demandes.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Cynthia Desbiens de lever l'assemblée à 13 h 55 et madame Catherine Cantin seconde.

Prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 14 octobre 2020.

Daniel Frenette
Directeur

Lanie Desrochers
Présidente